

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES, ET DE LA SALLE D'ENTREVINS

Délibération du Conseil municipal du 24 mars 2023

SALLE DES FÊTES:

Repas	Usagers de la commune	1 ^{er} Jour 2 ^{ème} Jour	165 € 85 €
	Usagers hors commune	1 ^{er} Jour 2 ^{ème} Jour	320 € 160 €
	Association Hors Commune	1 ^{er} Jour 2 ^{ème} Jour	100 € 50 €
Location de vaisselle : (gratuit pour les associations communales)			30€
Forfait chauffage à la demande (par location) : (gratuit pour les associations communales)			50€

Dépôt de caution de 500 € pour toute mise à disposition de la salle des fêtes. Dépôt de caution de 100 € en cas de défaut de nettoyage.

Les associations communales ont droit à une manifestation gratuite par an, les suivantes sont facturées 40 € l'une.

Gratuité pour les associations mandatées par la commune pour organiser une manifestation (entretien de la salle effectué par l'association).

SALLE D'ENTREVINS:

Associations communales	Gratuit
Associations hors commune	60 €

Manifestations commerciales 50 € le week-end

Goûters d'anniversaire 50 €

(le samedi de 13h à 19h)

Obsèques : gratuit, avec forfait chauffage de 20€ pour toute

mise à disposition entre le 1^{er} octobre et le 31 mars

Dépôt de caution de 50 € pour toute mise à disposition de la salle d'Entrevins.